



Ma maison bouge suite à des travaux effectués

Par **betty**, le **05/01/2011** à **17:30**

Bonjour, rnrndes travaux de consolidation ont été effectués sur une partie de notre maison, rnrpar une entreprise mandatée par un expert, lui même mandaté par une assurance. rnQuelques mois après cette reprise, nous nous sommes aperçus que dans les 2 chambres du bas, le couloir et la salle de bain des fissures apparaissaient, et que les plafonds de notre chambre et de la salle de bain se fendillaient sur lesrncontours, comme si ils se décollaient du mur. rnNous avons fait revenir l'expert qui nous a affirmé que cela n'avait rien à voir avec les travaux effectués. rnCette maison a 25 ans, elle est construite sur un terrain argileux. rnQuel recours pouvons nous avoir, car avant ces travaux cette partie de la rnmaison était intacte. rnMerci de nous répondre.

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **20:48**

Si un expert vous dit que ça n'a rien à voir avec les travaux effectués, essayez un autre expert. Si les deux vous disent la même chose ...

Par **chaber**, le **06/01/2011** à **06:35**

Bonjour, rnrnMême dans le cas d'une construction neuve de légères fissures peuvent apparaître sans nuire à la solidité de l'immeuble et non reprises en garantie décennale. rnrnIl vous faut surveiller de près ces fissures et suivre leur progression en mettant des repères.

Prenez des photos à ce jour, en les datant numériquement pour constituer éventuellement un dossier.
S'il y a aggravation, il faudra prendre un expert pour déterminer si la cause est bien due aux travaux effectués.